Les vols de documents au Ministère de la marine

Washington, 27 juin. — Agissant sur les renseignements reçus du ministre des Etats-Unis à Paris, M. Elkins, ministre de la guerre, a, cette après-midi, relevé le capitaine Borup, de ses fonctions d'attaché militaire à Paris, lui ordonnant de rentrer à Washington pour y attendre de nouveaux ordres. Cette mesure est prise à la requête de la Chambre.

Les catastrophes en Amérique

New-York, 27 juin. — Un train express a été précipité dans un remblai sur la ligne de Chicago. Plusieurs voyageurs sont blessés, dont cinq mortellement. Le chauffeur a été tué.

New-York, 27 juin. — Un violent incendie a éclaté à Massan-City (Jova). Deux personnes ont été tuées; il y a un grand nombre de blessés dont quelques-uns mortellement. Les pertes sont évaluées à deux millions et demi.

New-York, 27 juin. — Un télégramme de Guadalajara (Mexique), annonce une série de secousses de tremblements de terre. Les dégâts sont importants, des centaines d'habitants se sont réfugiés dans les rues jusqu'au lendemain. Il y a eu des blessés, mais heureusement pas de mort.

Le nouvel évêque d'Angers

Tours, 27 juin. — Depuis quelques jours, le bruit a couru avec persistance, à Tours, que M. l'abbé Renou, curé d'Amboise, était promu à l'évêché d'Angers. Nous avons pris, ce matin, quelques renseignements au sujet de cette nouvelle. Elle n'a jusqu'à présent, aucun caractère officiel. Mais l'archevêque de Tours aurait été informé de cette nomination.

Les relations commerciales franco-espagnoles

Paris, 27 juin. — M. Grupp, sénateur, a avisé M. Ribot qu'il l'interpellerait sur l'état des relations commerciales franco-espagnoles.

M. Ribot saisira le conseil des ministres de cette question.

Une rixe grave à Grenoble

Grenoble, 27 juin. — Une rixe très grave a éclaté cette nuit dans une salle de bal de la rue Denfert-Rochereau.

Le beau-frère de la propriétaire de la salle, la femme Teyssier, croyant que celle-ci était l'objet de propositions malhonnêtes de la part d'un italien, porta un coup de canne à ce dernier au secours duquel se portèrent deux autres italiens, les nommés Montbello et Marietto.

Teyssier, le beau-frère, reçut cinq coups de couteau, dont un très grave, aux reins. Montbello, que la foule voulait écharper, a été arrêté le premier. Marcitio, qui s'était jeté dans le canal pour échapper à la foule qui voulait le mettre à mort, a été arrêté ensuite.

Déraillement d'un train de marchandises près de Dijon

Dijon, 27 juin. — Ce matin, un train de marchandises a déraillé près de Dijon entre Monthard et Aisy. Ce train venait de Nîmes avec un chargement de vins pour Paris. Un certain nombre de wagons ont été brisés; il n'y a pas eu d'accident de personnes.

Une collision entre parnellistes et anti-parnellistes à Cork

Cork, 27 juin. — Une collision s'est produite entre parnellistes et anti-parnellistes. Il y a 15 blessés grièvement et de nombreuses personnes blessées légèrement.

Les suites du duel Mayer-Morès

Paris, 27 juin. — Les polytechniciens porteront pendant 8 jours le deuil du capitaine Mayer.

Le *Paris* réclame la mise en liberté provisoire du marquis de Morès.

L'affaire du ministère de la marine

Paris, 27 juin. — L'enquête relative au détournement de documents militaires au ministère de la marine suit son cours. M. Ribot a saisi de cette affaire le ministre des Etats-Unis à Paris qui s'est mis aussitôt en rapports avec le cabinet de Washington.

Au ministère des affaires étrangères, on se loue hautement de la correction avec laquelle le nouveau ministre des Etats-Unis s'est comporté vis-à-vis du gouvernement français dès le début de cette grave affaire.

Visite de l'ambassadeur de France à Moscou

Saint-Pétersbourg, 27 juin. — Sur l'invitation du grand-duc Serge, frère du tsar, gouverneur général de Moscou, le comte de Montebello, ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg, est parti pour Moscou, où il doit passer quelques jours. Le comte de Montebello visitera la seconde capitale russe. Pendant son séjour, plusieurs fêtes et dîners seront donnés en son honneur.

L'ambassadeur de France sera de retour à Saint-Pétersbourg pour l'arrivée du tsar.

Les anarchistes à Londres

Londres, 29 juin. — Dans les milieux anarchistes on se montre d'une grande quiétude sur l'issue des recherches de la police française à propos de l'explosion du restaurant Véry. On assure que les deux compagnons recherchés qui, dit-on, seraient étrangers à cette explosion, auraient quitté l'Angleterre et l'un d'eux serait rentré en France.

La convention postale universelle

L'*Officiel* publie, en trente pages, le texte de la convention postale universelle conclue entre la France et les colonies françaises, l'Allemagne et les protectorats allemands, les Etats-Unis d'Amérique, la République Argentine, l'Autriche-Hongrie, la Belgique, le Brésil, la Bulgarie, la république de Colombie, l'Etat indépendant du Congo, le Danemark et les colonies danoises, l'Egypte, l'Espagne et les colonies espagnoles, la Grande Bretagne et diverses colonies britanniques, l'Inde britannique, la Grèce, le Guatemala, le royaume d'Hawaï, l'Italie, le Japon, la république de Libéria, le Luxembourg et le Mexique, le Monténégro, la Norvège, les Pays-Bas et les colonies néerlandaises, le Pérou, la Perse, le Portugal et les colonies portugaises, la Roumanie, la Russie, le Salvador, la Serbie, le royaume de Siam, la Suède, la Suisse, la régence de Tunis, la Turquie, l'Uruguay et les Etats-Unis de Vénézuéla.

Cette convention porte sur : l'échange des lettres et des boîtes avec valeur déclarée, l'échange des colis postaux, les mandats-poste, le service des recouvrements, l'introduction des livrets d'identité dans le service postal international.

Le choléra dans les environs de Paris

Paris, 27 juin. — Deux nouveaux décès dus au choléra viennent d'être constatés à Argenteuil. Un troisième décès s'est produit à Courbevoie. A la maison de Nanterre, où l'épidémie a commencé à se manifester, trois décès, provoqués par des diarrhées chroniques, ont été enregistrés. Un quatrième est survenu à Nanterre même. Enfin, à Auberviliers, le jeune Dutz, âgé de 9 ans, a succombé hier matin.

Grave accident de tramway à Lyon

Lyon, 27 juin. — Une collision a eu lieu hier, quai Perrache, entre un tramway et un camion lourdement chargé. Quatre voyageurs ont été blessés, dont un mortellement.

Le voyage du roi de Roumanie

Bruxelles, 27 juin. — Le roi de Roumanie est arrivé ici ce matin à dix heures 25. Il repart immédiatement pour Londres, pour assister au mariage du prince héritier.

Incendie d'une filature en Hongrie. — Trois morts

Budapest, 27 juin. — Une fabrique de noir animal a été détruite hier par un incendie. Les dégâts sont très considérables. Il y aura trois morts.

Les annonces au canal de Suez

Londres, 28 juin. — Le correspondant du *Times* à Alexandrie dit que le gouvernement est en train d'étudier une proposition soumise par une maison anglaise, qui demande à affermer le droit des affiches sur les bords du canal de Suez.

Courses vélocipédiques

Voici les résultats de deux courses importantes de vélocipédes.

A Vizzavona. — *Championnat de Bretagne.* — Tricycles : Course de vitesse. 1er prix, M. Jarrier, championnat, monté sur un tricycle Rudge.

La Rochelle. — *Courses internationales.* — 1er prix, MM. Loste, montant une bicyclette Rudge ; 2e, Tranchant; 3e, Béconnais.

Courses internationales de tricycles. — 1er prix, MM. Loste, montant un tricycle Rudge ; 2e, Béconnais ; 3e, Tranchant.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

L'incident Stienne. — Un agent suspendu de ses fonctions. — A la suite de l'incident Stienne, M. le Maire de Roubaix a suspendu de ses fonctions, pour un mois, l'un des deux agents, M. Ducattez, qui avait conduit le conseiller municipal au poste de la rue des Arts.

La rue Cuvelle. — Le Conseil municipal sollicite l'autorisation de vendre à M. Louis Willem, au prix de 60 francs le mètre carré, une parcelle de terrain située rue Cuvelle et mesurant 95 m. c. 82 c. c. de surface.

Pendant huit jours, du 28 juin courant au 5 juillet prochain, le projet et les pièces relatifs à la vente de ce terrain seront déposés au Secrétariat de la mairie, afin que les habitants puissent en prendre connaissance.

A l'expiration de ce délai, le 6 dudit Juillet, de 3 à 4 heures du soir, dans l'une des salles de l'Hôtel-de-Ville, M. Louis Pluquet, maire de Croix, recevra les réclamations et les observations relatives au projet dont il s'agit.

Une manifestation patriotique. — Lundi matin, à neuf heures et demie, était célébré en l'église St-Sépulcre l'obit solennel du mois, pour le repos de l'âme de M. Clovis Wattel, président de la société roubaisienne *Les anciens médaillés.*

A l'issue de la cérémonie religieuse, les membres de la commission de la société d'anciens militaires *La Fraternelle*, voulant honorer dignement la mémoire du vieux soldat de Crimée et d'Italie, ont été déposer une couronne sur sa tombe.

Le concours de marche. — C'est lundi matin qu'a eu lieu le concours de marche de Roubaix à Tournai et retour.

Le départ a eu lieu à 5 heures de chez M. Delobel, rue de l'Ommelet, au milieu d'un nombre considérable de curieux. Il y avait cinq concurrents.

M. Dobigies, en cabriolet, suivait les marcheurs, ainsi qu'un bicyliste, M. Dujardin, cafetier au *Globe*, chargé du contrôle.

Les cinq coureurs sont arrivés à Tournai à quelques minutes de distance, MM. Adolphe Maest et Deneker ont mis 2 heures 17'; les 3e et 4e 2 heures 24'; le 5e, pris d'un malaise, n'est arrivé qu'au bout de 2 heures 41'.

Après un cordial offert à l'*Hôtel de l'Enfle*, les marcheurs sont revenus sur Roubaix.

A la sortie de Tournai le plus petit des marcheurs M. Maest, a pris une grande avance.

A l'arrivée à Roubaix, au point de départ, la foule de curieux était considérable.

M. Maest est arrivé 1er. Il a accompli le trajet en 4 heures 53'.

Le 2e M. Deneker a mis 4 heures 59'; le 3e M. Massart 5 heures 05'; les intrépides marcheurs paraissaient peu fatigués.

Aussitôt la distribution des prix, plusieurs amateurs ont décidé d'organiser un concours de marche important, où il y aura des prix de valeur.

La date est fixée au 14 juillet et le concours de la municipalité sera sollicité.

Les adhésions seront reçues dès aujourd'hui *Au Globe*, 84, Grande Rue.

Un terrible accident, rue des Viviers. — Dans la matinée de lundi, Mme Julie Eckhout, femme Adrien Vandenberghe, âgée de 58 ans, rentrait d'une course en ville. Elle occupait au numéro 33, rue des Viviers, une chambre au 1er étage. Elle gravit l'escalier; mais, soudain, perdant l'équilibre, elle dégringola jusqu'au bas des marches.

L'agent de sûreté Anselin, immédiatement informé du fait, requit avec son collègue Drut, M. le docteur de Chabert. En attendant l'arrivée du praticien, les agents, assistés de M. Penant, conseiller municipal, et de quelques voisins, prodiguèrent les premiers soins à la blessée.

M. de Chabert, jugeant à peu près désespéré l'état de la pauvre femme, la fit admettre d'urgence à l'Hôtel-Dieu. Elle succombait une heure après son entrée, des plaies profondes qu'elle s'était faites à la tête dans sa terrible chute, et d'une fracture du crâne.

Chute d'une vieille femme dans son escalier. — Lundi matin, vers dix heures, une brave femme de 68 ans, Mme Bauduin-Lecat, habitant la cour Béague, dans la rue Decrème, descendait l'escalier de sa maison, lorsqu'elle fut prise d'un étourdissement. En voulant se retenir, elle tomba sur le dos, et glissa de la dixième marche jusque sur le palier du rez-de-chaussée.

On accourut à son secours et on lui prodigua les premiers soins, en attendant l'arrivée d'un médecin.

M. le docteur Delannoy, qu'on était allé chercher, constata des plaies contuses à la tête et aux reins. Après un premier pansement, il fit transporter la pauvre vieille à l'hôpital.

Une singulière petite fille. — Dimanche soir, vers sept heures, le gardien du cimetière, qui avait remarqué plusieurs fillettes circulant depuis longtemps déjà parmi les monuments funèbres, alla à leur rencontre au moment où elles se préparaient à sortir, et s'aperçut qu'elles étaient toutes troublées à son approche.

Il les interrogea, et apprit bientôt que l'une d'elles, la petite Zélia Boyyn, âgée de dix ans à peine et demeurant chez sa tante, rue des Longues-Haies, cour Vandeputte, avait fait une razzia d'ornements funéraires, pour les déposer ensuite sur la tombe de sa mère.

Le gardien arrêta la petite fille, et la mena devant M. le commissaire du 4e arrondissement qui la relâcha provisoirement.

Dans la matinée, de lundi Mme Julie Boyyn, la tante de la fillette, dont nous venons de parler, ayant besoin de prendre de l'argent dans un coffret où elle avait déposé une somme de 170 francs, constata avec stupeur que le coffret était complètement vide.

Ses soupçons se portèrent aussitôt sur sa jeune nièce, qui, depuis une huitaine de jours, se comportait d'une façon singulière, ne mangeant plus à table et faisant de longues absences.

Pressée de questions, la fillette finit par avouer que c'était elle qui avait volé sa tante, et qu'elle avait dissipé la plus grande partie de l'argent en achats de friandises et d'inutilités de toutes sortes, partagées avec ses amies.

Mme Julie Bovyn s'empressa de déposer une plainte entre les mains de M. Chauveau, commissaire du 4e arrondissement, et cette fois la petite Zélia fut mise sous les verrous.

Un homme qui a les deux jambes broyées, rue de l'Ouest. — Lundi soir, vers six heures et demie, une carriole à deux roues, chargée de bottes de paille, d'un poids de 800 kilogrammes, suivait la rue de l'Ouest. Tout à coup, par suite de la montée, la voiture bascula.

Le domestique, M. Bruno Seys, employé pour le compte de M. Bulteau, rue du Collège, sauta sur l'un des brancards pour faire le contre-poids. Malheureusement il prit mal son élan et tomba.

L'une des roues du véhicule lui passa sur les deux jambes et les lui broya. Aux cris poussés par la victime, des passants s'empressèrent autour d'elle. Un agent de service au pont Saint-Vincent-de-Paul, prévenu, accourut. Des soins furent aussitôt prodigués par Mme Vial. L'agent alla prévenir M. Daudé, commissaire du 1er arrondissement qui se rendit sur les lieux, accompagné de M. le docteur Duriez. Celui-ci constata une fracture complète des deux jambes près du genou ; l'état du domestique est très grave. M. Daudé, après les constatations d'usage, le fit transporter d'urgence à l'Hôtel-Dieu. M. Seys, qui est âgé de 52 ans, demeure à Menin.

Un accident rue Saint-Jean. — Un domestique d'une quarantaine d'années, venant de Fives-Lille, arrêtait son attelage lundi matin, vers huit heures, rue Saint-Jean, où il devait charger du fumier. Avant de procéder à son travail, il se dirigea vers un estaminet voisin pour déjeuner. En montant l'un des trottoirs de la rue, il manqua le pied droit et se fit de nombreuses contusions. Il a reçu des soins dans une maison voisine. Son état n'est heureusement pas grave.

Les vols au cimetière. — Depuis quelques temps, de nombreux vols étaient commis au cimetière sans que l'on pût mettre la main sur les coupables.

Lundi matin, vers dix heures, le garde du cimetière, qui exerçait une surveillance spéciale, aperçut trois enfants d'une dizaine d'années tenant en mains différents objets. Interrogés, ils déclarèrent les avoir pris sur les tombes. Le garde les conduisit devant M. Chauveau, commissaire du 4e arrondissement, qui, après les avoir interrogés, les écroua.

Un vol de chaussures dans un magasin. — Lundi, au commencement de la matinée, M. Louis Blayez, épicier au numéro 34 de la rue des Anges, était occupé au fond de sa maison.

A ce moment entra dans le magasin une femme d'une cinquantaine d'années, Virginie Cogez, habitant la rue de la Chaussée. Se croyant seule, elle enleva prestement à l'étalage une paire de bottines, et s'esquiva.

Le marchand avait eu le temps de l'apercevoir et de la reconnaître. Il alla porter plainte à M. Daudé, commissaire du 1er arrondissement, qui envoya un agent à la recherche de la voleuse.

Dans l'intervalle celle-ci avait été engager les chaussures au Mont-de-Piété. En rentrant à son domicile où l'attendait l'agent, elle fut trouvée nantie de la somme et de la reconnaissance qu'on venait de lui remettre en échange de son gage.

Virginie Cogez n'avait plus qu'à avouer sa culpabilité ; elle a été mise en état d'arrestation et conduite au dépôt de sûreté.

Deux ivrognes qui outragent les mœurs. — Dimanche, vers six heures et demie du soir, sur le quai de Waltrelos, à la passerelle des Soies, deux jeunes gens en état complet d'ivresse, Remy Pollyn, fileur, et Henri Lefebvre, peigneur, commettaient un outrage à la pudeur, devant le nombreux public qui circulait à ce moment.

Deux douaniers de service au bureau installé à cet endroit, voulurent faire cesser cette scène scandaleuse, mais ils furent accueillis par les insultes les plus grossières, et ils durent réclamer l'intervention d'un agent, qui emmena les ignobles personnages au dépôt de sûreté du 3e arrondissement.

M. Vancoslemble, commissaire, fut obligé d'attendre jusqu'au lendemain matin pour procéder utilement à leur interrogatoire, avant de les diriger sur Lille.

Une dizaine d'individus, dans la soirée de dimanche ont assiégé un cabaret de la rue Bernard. Ils y ont brisé des carreaux, la porte, des chopes, etc. Le cabaretier, pour son compte, a été roué de coups. A l'arrivée de la police, les agresseurs avaient décampé.

Une scène de violences a mis en émoi dimanche soir le quartier de la rue de l'Ommelet. Deux individus se battaient dans un estaminet, et le rassemblement provoqué par cette scène était considérable. La police est arrivée qui a séparé les combattants — tous deux légèrement dans les vignes — et qui leur a déclaré le traditionnel rapport.

Un outrage public à la pudeur sur lequel des raisons de convenances ne nous permettent pas d'appuyer a été relevé dans la soirée de dimanche à charge de deux individus, quai de Leers. Ils ont été écroués au dépôt du 3e arrondissement.

Procès verbal a été dressé à charge de deux personnes qui ont ouvert, Grande-Rue, un cabaret sans autorisation.

Croix. — La commission administrative de la musique municipale de Croix prie ses sociétaires de ne pas manquer à la répétition du 28 juin et le jeudi 30 pour exécution au kiosque de M. Isaac Holden, à 9 h. précises.

Hem. — *Les funérailles de M. Declercq.* — Lundi matin ont eu lieu les funérailles de M. Victor Declercq-Roussel, brasseur, membre du bureau de bienfaisance, décédé à l'âge de 54 ans.

A onze heures et demie, le clergé de la paroisse, conduit par M. le curé, a fait la levée du corps.

Le cercueil était porté par les garçons brasseurs de l'établissement.

Les coins du poêle étaient tenus par MM. Henri Droulez, Henri Picavet, J.-B. Mackere, Théodore Droissart, membres du bureau de bienfaisance.

De nombreuses couronnes avaient été offertes : nous devons citer principalement celles des garçons brasseurs, de la musique l'Harmonie de la Citadelle et de la société des Carabiniers dont le défunt était président.

Au cimetière, M. Crépin, vice-président de la société des Carabiniers, a prononcé le discours suivant :

« Messieurs,

» Parmi les nombreux témoignages de sympathie, adressés en ce triste jour à la mémoire de son président d'honneur, la Société des Carabiniers d'Hem, vient au bord de cette tombe si brusquement ouverte, apporter sa part de regrets et l'expression de sa douleur.

» Et quel sujet fut-il jamais plus digne de son affliction que la perte qu'elle vient d'éprouver en la personne de son président d'honneur, Victor Declercq. Elle lui devait tout, et son origine et sa prospérité.

» Président de la société de tir d'Annappes en 1876, il avait assemblé autour de lui un groupe de tireurs de notre commune et songeant déjà à en faire plus tard le noyau de la société d'Hem, il leur inculquait de bonne heure, avec le goût du tir, ces principes de bonne camaraderie, de justice et de loyauté qui forment la base solide de ces sortes d'associations.

» Est-il nécessaire d'ajouter encore, devant vous tous, qui avez connu cet homme intelligent, au cœur généreux, que depuis longtemps il prévoyait l'énorme développement qui devait être donné un jour aux sociétés de tir et le parti qu'on pouvait en tirer au point de vue de la défense nationale

» Aussi, la fondation de notre société bien préparée par une telle main, fut-elle stable et quand, après quatre années de présidence affective, il fut acclamé président d'honneur, il put voir son œuvre se développer et le but de ses efforts se poursuivre.

» Et nous, maintenant, qui, par cette mort foudroyante, sommes privés de ses bons conseils et de son soutien, nous garderons comme un précieux patrimoine, les principes qu'il a posés dans notre société, nous les léguerons plus tard à nos successeurs et ainsi l'action et l'influence de cet homme de bien se perpétueront chez nous comme un hommage à sa mémoire.

» Epouse, famille éplorées, nous joignons nos regrets à votre immense douleur, et que cette affluence d'amis qui vous entourent en ce cruel moment, adoucisse l'amertume de vos larmes. Consolez-vous encore, sa dépouille mortelle repose à l'ombre de la Croix qui nous donne d'éternelles espérances et nous permet de nous joindre à vous pour dire :

» Au revoir, Victor !

» Cher Président, adieu ! »

— *Concours de tir.* — Dimanche a eu lieu chez M. Duferneuil, à la Place, un grand concours de tir à l'arc: 200 tireurs des environs s'y étaient donné rendez-vous; les prix ont été distribués comme suit :

1er prix Emile Desplanque, Willems ; 2e, Casimir Willevarl, Rumes ; 3e, Léon Hazebrouck, Roubaix ; 4e, Jules Houzet, Roubaix ; 5e, Vromant, Roubaix ; 6e Jules Duquesnes, Hem ; 7e, Alexis Dehart, Hem ; 8e, Jean-Baptiste Delattre, Lys-lez-Lannoy ; 9e, Vromant, Roubaix ; Jean-Baptiste Delrue, Hem ; 11e, surprise, Jansens ; 12e, surprise, Vandamm. Bas nombre : prix, MM. Moulard, Jules Happe, Roubaix.

Communications diverses

Ecole Nationale des Arts industriels de Roubaix. — La bibliothèque de l'école est ouverte au public le dimanche, de 11 heures à 1 heure; tous les jours de 9 heures à midi, de 3 à 6 heures et de 7 à 10 heures, à l'exception du lundi où elle reste fermée. Du 21 au 26 courant il y a eu 353 lecteurs.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS
depuis 3 fr. le cent
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*.

WATTRELOS

Une rixe. — Plainte vient d'être portée par les nommés Sprett Henri et Edouard contre les nommés Bocquet et Lambiez qui, sans avoir été provoqués, les ont battus dimanche soir, en sortant d'un estaminet du *Petit Audenaerde*.

UNE CONFÉRENCE

sur les avantages des voies de pénétration en Chine

PAR LE TONKIN

par M. FRÉDÉRIC HAAS

CONSUL DE FRANCE A HANKEOU

Nous nous plaisons à reconnaître les efforts tentés par le Gouvernement pour mettre à la disposition du commerce et de l'industrie, au moyen de fascicules dont la publication a commencé tout récemment sous le couvert du *Moniteur officiel du Commerce*, les indications qu'il recevait de ses agents consulaires.

C'est déjà un progrès. Mais il en est un autre plus efficace encore; il consiste à mettre en rapport direct nos consuls avec les représentants les plus autorisés de nos grands centres industriels au moyen de conférences.

Une première expérience vient d'être tentée. Sous les auspices des ministres des affaires étrangères et du commerce et de l'industrie, M. Frédéric Haas, qui a passé une vingtaine d'années en Orient, dont la plus grande partie en Chine, a pris l'initiative d'exposer dans toutes nos grandes villes industrielles les résultats de ses observations et d'apporter, à l'aide d'échantillons de divers articles d'importation, des données très exactes sur l'immense commerce d'échange qui se pratique entre la Chine, l'Europe et l'Amérique.

La conférence de M. Haas a eu lieu, ainsi que nous l'avons annoncé, lundi matin, dans la salle de la Bourse, devant un auditoire malheureusement beaucoup trop restreint. Il est regrettable que des questions aussi importantes que celles de débouchés à ouvrir à nos produits, soient encore accueillies avec autant d'indifférence. M. Haas avait apporté avec lui des échantillons de tissus qui méritaient bien un examen sérieux.

Quoi qu'il en soit, c'est en présence de M. Henry Mathon, président de la Chambre de commerce, de plusieurs membres de cette compagnie et de quelques fabricants et négociants, que M. Haas a développé, *de la façon la plus intéressante*, la question des voies de pénétration par le Tonkin vers une partie la plus riche et la plus populeuse de la Chine.

Après un aperçu de géographie commerciale du Tonkin et des provinces méridionales et occidentales qui peuvent être approvisionnées par le fleuve Rouge et la trouée de Laokaï, M. Haas a exposé les points suivants :

1° Toutes les routes de pénétration : Canton, Pakoï, Shanghaï, Bohmo (Birmanie), ne peuvent pas concourir avec la route française à travers le Tonkin et qui nous permet d'approvisionner dans des conditions économiques plus avantageuses les grands marchés du Yunnan, du Quang-Si, du Kueïchou, du Seuchuan, où se pressent plus de cent millions d'acheteurs et dont le trafic général, importations et exportations, s'élève à environ huit cent millions de francs et atteindra sous peu un milliard.

Ce commerce se trouve, actuellement, entièrement entre les mains de l'Allemagne, de l'Angleterre et de l'Amérique.

2° L'importance stratégique, au point de vue commercial, de la ville de Chung-King la métropole du Seuchuan, est telle que les Anglais l'appellent le « Liverpool de la Chine ».

3° Il y a urgence à fonder à Chung-King un centre commercial français, sous peine de perdre les avantages incontestables de nos voies de pénétration ascendantes par la trouée de Laokaï et de rester bloqués au Tonkin, comme nous le sommes aujourd'hui, dans l'Inde, à Pondichéry, Chandernagoor, etc.

4° Les avantages qu'engendrera la création de ces comptoirs et les dangers d'une abstention de notre part, résultent de la récente convention anglo-chinoise *qui range Chung-King au rang des ports ouverts* avec tous les privilèges qui s'y rattachent, notamment liberté d'établir des comptoirs et des maisons de banque, facilité d'embarquement et de débarquement et possibilité d'obtenir une concession à l'instar de celles de Shanghaï, etc., etc., c'est-à-dire l'allocation à perpétuité d'un terrain situé au bord de la rivière en dehors de la juridiction chinoise.

5° L'installation de comptoirs français dans les villes ouvertes de Mungtzé, Lungcho et Chung-King, nous y assurerait dans un laps de temps assez restreint un commerce d'importation et d'exportation qu'on peut évaluer à cinq cent millions de francs, eu égard à la densité de sa population (100.000.000) et à ses besoins de lainages, de cotonnades, de fils de coton et autres articles d'importation, et à la valeur des produits d'exportation tels que laines, soie, chinagrass, chanvre, huile de bois, cire blanche, musc, soies du port et produits pharmaceutique.

6° La route de pénétration ascendante, viâ Laokaï, Yunnanfou, Chung-King, présente sur toutes les autres des avantages d'économie au point de vue des frais de transport. En effet, quand Hanoï sera relié à Laokaï par la vapeur, ce qui ne tardera pas, la tonne de marchandise dirigée de Laokaï sur Chung-King, le point de distribution du Seuchuan, sera grevée d'un frêt d'environ deux cents francs, tandis que les frais de transport d'une tonne de marchandise importée à Chung-King par les routes rivales : Canton, Pakoï, Bohamo, Shanghaï, atteint au moins le chiffre de deux cent cinquante francs.

Ajoutez à cela les avantages douaniers réservés à la France par le dernier traité de paix aux deux douanes de pénétration par le Tonkin : Mungtzé et Lungcho et on comprend que les Directeurs de ces deux douanes (des Anglais) aient affirmé dans leur dernier rapport officiel que la victoire reste à la France au point de vue de l'approvisionnement et de l'exploitation commerciale du Yunnan, du Kuang Si, du Kueichou, du Quang Si et du Seuchuan.

A ces considérations des plus sérieuses, M. Haas a ajouté que, sans nuire à notre industrie nationale, on peut facilement fabriquer à Chung-King, ville désormais ouverte à l'industrie et au commerce du monde, certains articles de grande vente dont l'importation pourrait être très onéreuse.

Le conférencier a donné les preuves à l'appui en indiquant les besoins de la population et les inépuisables ressources en matières premières et en main-d'œuvre.

M. Haas croit aussi qu'il est possible d'utiliser les porteurs de thé, qui font le service des transports entre Yatchou et Tatchienloo, ville frontière du Thibet, à l'effet de concenter à Chung-King les laines du Thibet oriental et du nord-ouest du Seuchuan. Il indique la rivière Min, excellente route commerciale, qui permet de drainer à Chung-King les produits du Thibet et de l'ouest du Seuchuan, dans d'excellentes conditions.

Ces laines pourraient être classées et emballées à l'aide de presses hydrauliques pour être expédiées sur l'Europe par la voie du Yangtzé (viâ Chung-King, Itchang et Shanghaï).

En terminant, M. Haas émet l'avis que c'est en ouvrant des débouchés nouveaux à notre activité commerciale, en amenant, ainsi, des centaines de millions dans les caisses de la France que nous travaillerons utilement à la solution des questions sociales qui s'agitent à notre époque.

La conférence de M. Haas a été pleine d'intérêt : elle soulève des questions de haute compétence pour notre grande industrie. Aussi nous nous proposons d'y revenir et avons adressé, à ce sujet, quelques questions auxquelles M. le consul de France à Hankeou a bien voulu nous promettre de répondre.

M. Henry Mathon s'est fait l'interprète des auditeurs en remerciant M. Haas de sa très attrayante causerie.

TOURCOING

Un nouveau succès de la « Tourquennoise ». — Ainsi que nous l'annoncions hier dans notre chronique régionale, notre société municipale de gymnastique s'est encore distinguée, dimanche, à la fête de Dunkerque, où elle avait été invitée avec les sociétés de Lille, Roubaix, Croix, Armentières, Arras, Béthune et Bourbourg.

Les mouvements d'ensemble de la *Tourquennoise* ont été très remarqués et applaudis tout particulièrement.

La fête s'est terminée par un concours de course, avec obstacles, et le 1er prix a été remporté par *La Tourquennoise* battant Arras, Lille et Armentières.

La section de course de *La Tourquennoise* se composait de MM. H. Faveur, E. Catteau, Ch. Cattez, A. Glorieux, J.-B. Petit.

Le premier prix consistait en deux magnifiques *statuettes Pêcheur et Pêcheuse*, en terre cuite, signées de M. Hanne.

La grève des terrassiers du canal. — Les ouvriers, au nombre de 40 environ, qui s'étaient mis en grève vendredi dernier, s'étaient présentés presque tous lundi matin pour reprendre le travail ; mais on en avait embauché d'autres ; et ils n'eurent qu'à reprendre leurs outils pour aller chercher ailleurs, ce qu'ils firent du reste avec calme. Les travaux du canal n'auront donc à subir de ce chef qu'un retard insignifiant.

Toute une série de morts subites. — Un homme bien connu à Tourcoing, M. Morel-Leconte, ancien entrepreneur, lieutenant des pompiers, est mort subitement lundi vers midi et demi dans des circonstances tout particulièrement émouvantes.

Il avait assisté au service et au convoi de M. Bourgois-Dumortier. En sortant du cimetière il se sentit tout à coup oppressé et traversa la rue de la Fin-de-la-Guerre pour entrer au cabaret de Mme veuve Loridan. A peine était-il entré qu'il s'affaissa sur une chaise. On s'empressa autour de lui; mais tous soins étaient inutiles, M. Morel avait déjà rendu le dernier soupir !

Le corps a été transporté peu après à son domicile, rue du Moulin-Fagot. Les funérailles auront lieu jeudi prochain 29 juin.

— On disait lundi après-midi que M. B..., comptable d'une importante maison de Tourcoing, était mort subitement à Mouscron, où il demeurait depuis quelque temps chez une de ses sœurs, mariée à un entrepreneur de cette ville.

— Dimanche matin, M. Pollet, chauffeur depuis 25 ans dans le même établissement, demeurant à Tourcoing, était parti avec toute sa famille pour la ducasse de Linselles, hameau du Bois-Blanc, où il est né et où il a encore des parents.

Comme il devait être rentré de bonne heure, il se mit en route seul, vers six heures du soir. Après avoir fait quelques kilomètres il se sentit oppressé et s'assit sur le bord de la route. Une voiture étant venue à passer, il demanda à y prendre place, ce qui lui fut accordé. Il monta dans l'intérieur où il était seul.

Au cabaret du Vert-Feuillage, en face de la campagne de M. Devernay, à Bondues, il engagea le cocher à s'arrêter. On remarqua que le malheureux chauffeur n'avait pas vidé entièrement son verre.

Quand on arriva à La Belle-Vue, à Mouveaux, où on devait se séparer, M. Pollet fut trouvé au fond de la voiture, ne donnant plus signe vie ! Il avait succombé à la rupture d'un anévrisme.

Le corps fut transporté à la mairie de Mouveaux et, lundi, les démarches nécessaires ont été faites pour le ramener à Tourcoing où il est arrivé vers 7 heures du soir.

Une chute place de la Gare. — Une dame qui descendait lundi du train arrivant de Lille, vers 4 heures 1/2, buta contre l'un des rails de la voirie qui traverse la cour de la gare, et tomba lourdement sur le côté. La dame, qui resta un moment étourdie sur le coup, fut transportée dans un bureau de la gare de marchandises, où elle reçut les soins nécessaires. Elle fut ensuite reconduite en voiture à son domicile, rue de Gand.

Un grave accident. — Dimanche, vers 10 heures du soir, M. Victor Delbecque, âgé de 33 ans, mécanicien, demeurant aux Phalempins, était occupé avec plusieurs ouvriers à la filature de M. Desurmont, rue du Cimbale, à établir un solide échafaudage pour mettre un générateur en place. La corde de l'engin dont on se servait pour hisser une lourde pièce de bois se rompit tout à coup et M. Delbecque, qui ne put se garer à temps, fut atteint par la poutre qui lui glissa sur le cou et le jeta des reins, en lui enlevant l'épiderme sur presque toute l'étendue du corps.

La blessure est excessivement douloureuse ; le docteur Caudrelier a déclaré que l'incapacité de travail serait de six semaines au moins.

Les vols au cimetière. — Ce n'est plus seulement aux couronnes qu'on s'en prend : mais aux ornements de valeur et jusqu'aux statuettes de grandes dimensions. On s'est même servi de passe-partout ou fausses-clefs, pour ouvrir des chapelles ! Lundi matin deux individus ont été sur le point d'être pris en flagrant délit par des travailleurs du cimetièce.

Mais on sait combien, sur certains points, la clôture est défectueuse, comme celle du jardin public du côté de la rue des Poutrains. A plusieurs endroits, suivant l'expression d'un ouvrier, « on y passerait avec un cheval » et les dévalisseurs et profanateurs des tombes ont toutes les facilités possibles pour s'échapper par les champs. Il y a urgente nécessité de remettre les choses en état.

Blanc-Seau. — Très réussie la fête offerte par la Fanfare et la *Jeunesse du Blanc-Seau* à leurs membres honoraires.

Favorisée d'un temps splendide dans une villa des mieux situées, l'affluence était considérable et on remarquait dans l'assistance plusieurs conseillers municipaux de Tourcoing.

La Fanfare du Blanc-Seau a exécuté, avec un brio peu ordinaire, les meilleurs morceaux de son répertoire pendant que les gymnastes se faisaient admirer par des mouvements très bien finis.

Honneur à leur chef M. L. Delescluse qui conduit avec un égal succès et les sections de concours et la section de pupilles nouvellement formée.

La société nous prie de remercier, en son nom, Mme Constantin Descal pour sa bienveillance à son égard et pour avoir mis gracieusement à sa disposition une partie de son magnifique parc.

Le vol du Blanc-Seau. — M. François Schoulers ne demeure pas rue de Mouveaux, comme nous l'avons dit hier par erreur, d'après un premier renseignement, mais rue du Faucon, dépendante du Fort Vanoutryve.

Marcq-en-Barœul. — *Vols d'effets.* — Arthur Cardon, domestique chez M. Victor Lamblin, fermier au hameau de Plouy, avait dans sa chambre située au-dessus de l'écurie, un coffre non fermé à clef qui lui servait à serrer ses effets d'habillement. Il s'aperçut samedi matin qu'on lui avait dérobé un paletot, une veste, un pantalon et deux chemises, valeur 37 francs.

— *Voleur volé.* — Cela n'est peut-être pas tout à fait exact, car le préjudice éprouvé par M. Auguste Spelers, cabaretier au hameau du Molinel, est plus important que la perte du voleur.

M. Spelers s'aperceevait samedi matin qu'on lui avait volé, dans un champ, des pommes de terre, salades, petits pois, etc. pour une valeur de 20 francs. Mais en se baissant pour faire la récolte des légumes, le voleur avait laissé tomber un porte-monnaie contenant la somme de 2 fr. 65, que le propriétaire tient à la disposition du réclamant....

LILLE

Excursions géographiques en 1892. — Voici la liste des excursions projetées par la Société de géographie pour 1892 :

10 juillet. — Bel-Œil et Bon-Secours